

PLAN DE  
**MOBILITÉ**

TERRITOIRE DE L'OUEST

*Se déplacer demain...*

Synthèse

# PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Ce document de synthèse a vocation à aider le public à appréhender le contenu du projet de Plan de Mobilité du Territoire de l'Ouest.



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DIAGNOSTIC

## Qu'est-ce qu'un plan de mobilité ?

Face aux nouvelles ambitions du territoire, aux nouvelles réglementations en vigueur (loi LOM), le Territoire de l'Ouest a engagé la révision de son plan de déplacement urbain 2017-2027 en plan de mobilité.

Le **plan de mobilité (PDM)** est un outil de planification de l'organisation de la mobilité obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants. Il prend en compte l'ensemble des modes de déplacement et identifie les mesures à prendre pour répondre aux enjeux de mobilité et d'accessibilité du territoire.

Le PDM se compose d'une phase de diagnostic qui dresse l'état des lieux de la mobilité et des initiatives déployées par les communes et l'intercommunalité ainsi que d'un plan d'actions qui décline les mesures à prendre à un horizon donné, généralement sous 10 ans.

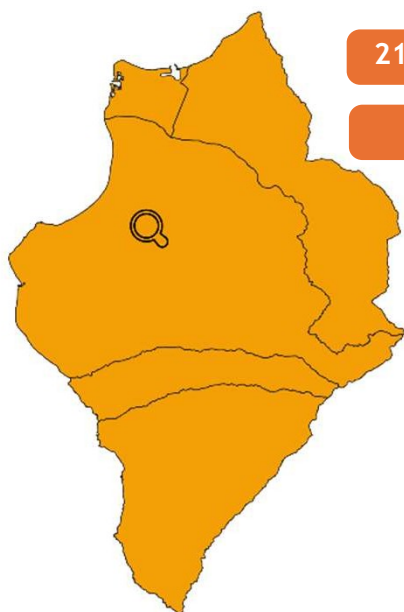
Il se caractérise par un temps fort de **concertation et de réflexions partagées** entre acteurs de la mobilité, institutions et habitants pour réfléchir à la mobilité de demain au sein de l'agglomération..

## Territoire de l'Ouest, territoire le plus peuplé de l'île

212 000 habitants (2020)

70 600 emplois (2024)

5 communes



La mobilité constitue un enjeu majeur pour la population des mi-pentes et des Hauts qui représentent près de 60% de la population.

A l'aune des statistiques INSEE, plus de 80% de la population est âgé de moins de 60 ans, ce qui induit une population jeune et en âge de se déplacer.

La croissance démographique observée de +0,5% entre 2020 et 2023 projetée de surcroît une population de 230 000 habitants à horizon 2036, soit environ 800 000 déplacements.

## Un bassin d'emploi concentré principalement sur le littoral

Le Territoire de l'Ouest accueille près de 70 000 activités dont 80% dédiées aux commerces, services, administration publique et santé, tous majoritairement situés sur le littoral et les mi-pentes.

On retiendra qu'en moyenne 54% des actifs du Territoire de l'Ouest travaillent au sein de même du territoire, générant des déplacements internes prépondérants.

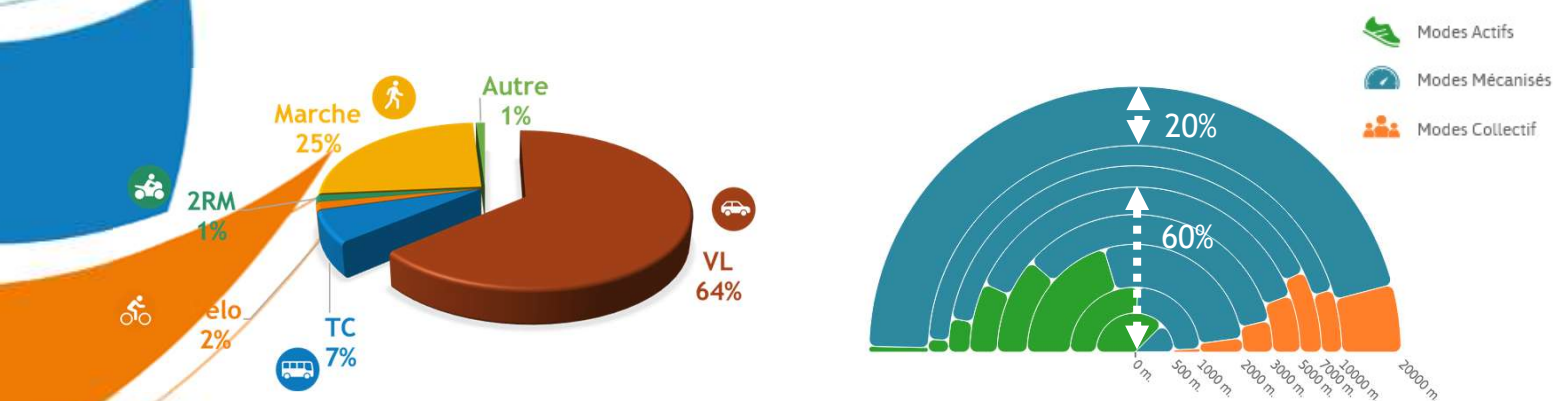
## Un territoire attractif pour les touristes

Le Territoire de l'Ouest regorge de points d'attrait touristiques (plages, musées, sentiers de randonnées, ports,...) et pléthores d'activités attirant de nombreux visiteurs (touristes et locaux).



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DIAGNOSTIC

## Des embouteillages quotidiens, des pertes de temps doubles voire triples



Extrait enquête EDGT SMTR (2016)

### Points négatifs :

- La voiture reste le mode de déplacement privilégié sur le territoire, occasionnant une multiplicité de véhicules sur les routes et des **temps de trajets triplés en heure de pointe**.
- L'offre de transport en commun (TC) est considérée comme non attractive par les usagers (amplitude horaire à étendre, manque de rotation de bus, difficulté d'intermodalité avec le réseau interurbain...). De plus par manque de tracé en site propre dédié, les bus se retrouvent également confondus avec les véhicules dans la circulation occasionnant des temps de trajets plus longs qu'énoncés sur les grilles horaires.

### Points positifs :

- Le Territoire de l'Ouest est le territoire qui présente le plus fort taux de covoiturage avec près de 45 000 covoiturages/an en 2023. Cette dynamique est à souligner et à poursuivre afin de diminuer le nombre de voitures sur les routes déjà congestionnées.
- Sur le territoire, près de 60% des déplacements réalisés sont inférieurs à 5 km et 70% d'entre eux sont réalisés en voiture sur 2-5 km. Or ces courtes distances sont généralement propices aux modes actifs (vélos, marche à pied). Il y a donc une opportunité de décongestion routière via un report modal si les infrastructures et une offre de service sont mises en place.
- Une multiplicité d'offres de modes alternatifs à la voiture (trottinettes, vélos-libre service, scooter) mis en place par différentes collectivités mais qui souffre pour l'heure d'absence d'interopérabilité.

## Cœur de cibles du PDM



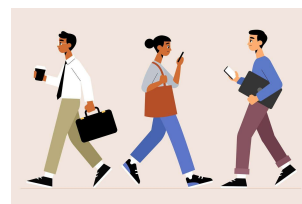
Les seniors >60 ans



Les jeunes <18 ans



Les parents et écoliers



Les actifs



Les touristes



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST

## Une stratégie co-construite

**290**

réponses au questionnaire en ligne

**130**

participants aux 6 événements de proximité

**24**

« paris pour demain » récoltés

**50**

réponses au questionnaire sur tablette lors des animations

**1**

atelier interne aux services du TO

**3**

ateliers avec des professionnels

### Une concertation avec les acteurs institutionnels et les acteurs économiques



### Concertation de proximité

- Braderie commerciale Saint-Paul (12/07)
- Braderie commerciale Le Port (07/08);
- Marché forain de Trois-Bassins (10/08);
- Marché forain Saint-Leu (07/09);
- Rando vélo à l'Hermitage (10.09);
- Cœur de ville de La Possession (18/09).

En matière de transports  
**Territoire de l'Ouest : l'intercommunalité vise à "co-construire la mobilité de demain"**

Publié le 7 août 2024 à 10:44 | Actualisé le 7 août 2024 à 11:02



### Relais médiatique continu : article de presse, reportage vidéo...



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST LES 6 DÉFIS

Un plan de mobilité construit autour de 6 défis + 1 défi transversal

**Défi transversal : Assurer une gouvernance partagée pour une mobilité pour tous !**

**Défi 1: Doter le territoire d'une armature de transport efficiente et de confiance pour les habitants et les usagers.**

 **Permettre des déplacements plus vertueux et plus rapides.**

La population serait prête à adopter davantage de transports en commun si ces derniers étaient plus fiables, plus fréquents et mieux intégrés.

---

Enjeu : Moderniser le réseau de transport en commun pour qu'il devienne une alternative de confiance et plus efficace que la voiture individuelle.

**Défi 2: Multiplier les solutions de mobilités actives pour les déplacements courtes distances.**

 **Développer les pratiques mobilités douces sur des trajets < 5km.**

Les déplacements de moins de 5 km représentent une grande partie des trajets actuels, et la population semble ouverte à l'adoption de solutions de mobilités douces.

---

Enjeu : Créer un environnement sécurisé et attractif pour encourager la pratique régulière du vélo et de la trottinette électrique, notamment par le développement de pistes cyclables sécurisées, d'infrastructures de stationnement, et de points de recharge.

**Défi 3: Garantir la mobilité de tous.**

 **Proposer une mobilité adaptée à tout public**

La population manifeste une forte demande pour des infrastructures accessibles à tous, notamment pour les PMR et les personnes âgées.

---

Enjeu : Garantir une mobilité inclusive, en rendant les transports en commun plus accessibles et en adaptant les infrastructures urbaines pour les personnes à mobilité réduite, en situation de handicap, ce qui contribuera à une mobilité plus équitable sur le territoire.



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST LES 6 DÉFIS

Un plan de mobilité construit autour de 6 défis + 1 défi transversal

## Défi 4: Faire du covoiturage un levier pour réduire le nombre de véhicules.



**Rationaliser l'usage de la voiture par une multi-occupation du véhicule.**

Les habitants sont ouverts au covoiturage, mais ils attendent des infrastructures adaptées pour rendre cette solution plus fluide et plus flexible.

---

Enjeu : Renforcer les infrastructures de covoiturage (aires de stationnement, plateformes multimodales) et favoriser l'interconnexion avec d'autres modes de transport pour faciliter les déplacements partagés.

## Défi 5: Connecter les polarités au gré d'une intermodalité fonctionnelle.



**Réduire les distances sur le territoire par la construction d'un maillage organisé autour d'une intermodalité renforcée et d'un report modal optimisé.**

Le développement d'une intermodalité renforcée, où différents modes de transport sont bien connectés, est jugé essentiel pour faciliter le passage d'un mode à l'autre et réduire la dépendance à la voiture.

---

Enjeu : Organiser un maillage efficace qui facilite les déplacements à travers le territoire, en connectant mieux les zones résidentielles aux pôles d'activité.

## Défi 6: Développer les pratiques de mobilité raisonnées autour des futurs quartiers d'habitat & zones d'activités.



**Garantir un partage équilibré des zones d'activités et des nouveaux espaces d'habitats afin d'encourager et de sécuriser les déplacements à pied et à vélo.**

Le développement des quartiers d'habitation et des ZA doit être accompagné par une planification urbaine qui intègre des infrastructures pour les piétons et les cyclistes.

---

Enjeu : Garantir un aménagement équilibré, où les déplacements à pied et à vélo sont sécurisés et intégrés au réseau de transports, afin de réduire la dépendance à la voiture dans ces nouvelles zones.



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - SCENARIOS

## Une réflexion concertée autour de 3 scénarios

### Scénario 0 Fil de l'eau

« on ne fait rien de plus que les projets déjà en cours ou projetés »

#### Voiture et covoiturage :

Aménagement de 3 voies sur la RN1 au niveau de Cambaie Savannah, Pont de l'étang de Saint-Paul sur la RN1a, déviation de l'Éperon, voie Directe Nord La Possession

Karos City, Subvention Région

Transports collectifs : Axe mixte, voie bus RN1 Saint-Paul-étang Saint-Paul

CHNS (1 passage tous les 10min)

Modes actifs : Piste cyclable Rivière des Galets - Cambaie, Axe mixte, RN1E La Possession, Sentier littoral Ouest

#### PEM et intermodalité :

PEM Saint-Leu

### Scénario 1 Économe

« on fait avec ce qu'on a »

Voiture et covoiturage : Accompagnement pratique de covoiturage.

Transports collectifs : Renforcement de l'offre TC

Modes actifs : Sécurisation de l'existant

PEM et intermodalité : Création de PEM

### Scénario 2 Responsable

« on multiplie les déplacements éco-responsables »

Voiture et covoiturage : Amélioration de l'offre (services covoiturage) + renforcement de la communication + développement de services connexes

Transports collectifs : + de fréquence et d'amplitude horaire TC, développement d'un transport par câble

Modes actifs : Renforcement du maillage cyclable intercommunal  
Aménagement cyclable autour des établissements primaires

#### PEM et intermodalité :

Création de PEM supplémentaire

### Scénario 3 Audacieux

« on inverse les pratiques actuelles »

Voiture et covoiturage : Développement de lignes de covoiturage

Transports collectifs : + de confort à bord et à l'arrêt, multiplicité des transports par câble

Modes actifs : Renforcement du maillage cyclable intercommunal  
Aménagement cyclable autour des établissements scolaires secondaires/supérieurs

#### PEM et intermodalité :

Création de PEM supplémentaire  
Développement de services connexes

## Un scénario technique en phase avec les attentes de la population et les ambitions politiques exprimés par les élus

Le **Scénario 2 - Responsable** semble être le plus en phase avec les attentes exprimées par la population. En effet, il combine des solutions concrètes pour renforcer les modes alternatifs (covoiturage, transports collectifs, mobilité active) et améliorer les infrastructures de manière cohérente et réaliste.

Le **Scénario 1 - Économe** est perçu par la population comme une solution transitoire acceptable, mais qui manque d'ambition pour répondre aux enjeux à long terme.

Le **Scénario 0 - Fil de l'eau** paraît trop conservateur et risque de ne pas satisfaire les attentes croissantes des habitants en matière de mobilité durable.

Le **Scénario 3 - Audacieux**, bien qu'innovant, pourrait être trop ambitieux et difficile à mettre en œuvre rapidement, ce qui pourrait générer des réticences de la population.



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DÉFI TRANSVERSAL

Assurer une gouvernance partagée pour une mobilité pour tous !

## Pourquoi ?

La gouvernance, enjeu pilote de tout document de planification, constitue ici un défi transversal pour toutes les actions du plan de mobilité.

Cette gouvernance doit assurer la coordination et le suivi des actions ainsi qu'une veille financière pour faciliter la réalisation des actions.

## Quelles actions ?

**Action 1** : Assurer le suivi et la coordination des actions du PDM sur les 10 ans ;

**Action 2** : Assurer le suivi financier, le montage de dossier de financement et la veille sur les aides et subventions.

## Et concrètement...

Développer 2 OUTILS NUMÉRIQUES distincts qui s'auto-alimenteront

1- L'observatoire des mobilités sur le Territoire de l'Ouest

2- L'outil Maas développé par Ile de la Réunion Mobilité (simulateur de temps parcours)

Établir 1 FEUILLE DE ROUTE DÉFINISSANT LES RÔLES DE CHACUN par action

Mener des réunions partenariales annuelles pour assurer une gouvernance partagée

Mobiliser 1 ressource humaine pour suivre l'avancement du PDM



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DÉFI 1

Doter le territoire d'une armature de transport efficiente, durable et de confiance pour les habitants et les usagers

## Pourquoi ?

Démultiplier le mode transport en commun (TC) constitue un enjeu stratégique face aux défis qui s'imposent à nous aujourd'hui : atteindre une plus grande sobriété énergétique dans nos déplacements, réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air dans les territoires et garantir le droit à la mobilité pour tous.

Conscient de ces enjeux, le Territoire de l'Ouest souhaite doter son territoire d'un réseau de transport urbain efficient et de confiance pour l'ensemble des habitants et usagers du territoire.

## Quelles actions ?

**Action 3** : Développer une offre de transport en commun fiabilisée et alternative à la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens ;

**Action 4** : Développer une offre TC attractive pour les touristes ;

**Action 5** : Conforter l'optimisation du réseau de transport scolaire ;

**Action 6** : Poursuivre l'offre TC à destination des personnes porteuses de handicap ;

**Action 7** : Faciliter le confort de voyageur à bord et à l'arrêt ;

**Action 8** : Poursuivre la réflexion de développement du Transport par câble (TPC) à l'échelle du territoire.

## Et concrètement...

Le développement d'un **BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE** avec des fréquences régulières et adaptées aux heures de pointe ;

La **RESTRUCTURATION DE L'OFFRE Kar'Ouest** avec de meilleures amplitudes horaires ;

**L'INTERMODALITÉ** entre le réseau Kar'Ouest et le réseau Car Jaune ;

Une **étude d'opportunité de transport par câble** sur le territoire.



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DÉFI 2

Multiplier les solutions de mobilités actives (cycles, EDPM) pour les déplacements courtes distances

## Pourquoi ?

L'enquête EDGT de 2016 a permis de montrer que 60% des déplacements sont de courtes distances, inférieures à 5km, sur le territoire de l'Ouest. Pour autant, 70% de ces déplacements sont réalisés en voiture sur des distances comprises entre 2 et 5 km.

Or, les distances inférieures à 5km sont généralement les distances les plus propices et favorables aux modes actifs sous réserve de la topographie.

Le défi 2 vise donc à promouvoir le développement des mobilités actives et notamment cyclables sur le territoire de l'Ouest.

## Quelles actions ?

**Action 9** : Développer et entretenir une armature cyclable sécurisée à l'échelle du Territoire de l'Ouest, continue et au contact des pôles générateurs de flux ;

**Action 10** : Multiplier l'offre de stationnement sécurisé au contact des pôles générateurs de flux ;

**Action 11** : Encourager les pratiques de mobilités actives en offrant les moyens aux usagers ;

**Action 12** : Communiquer et cultiver l'intérêt vers les mobilités actives ;

**Action 13** : Accompagner, former et fédérer les groupes d'usagers autour d'un écosystème cycle/EDPM et garantir une sécurité routière.

## Et concrètement...

La traduction du schéma directeur intercommunal vélo en études approfondies et de manière **plus opérationnelle**;

Une **multiplication de l'offre de services vélos** et participation financière à l'achat vélo;

La poursuite **d'évènements autour des mobilités actives**.



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DÉFI 3

Garantir la mobilité de tous (piéton, PMR...)  
dans un objectif d'accessibilité universelle

## Pourquoi ?

Le plan de mobilité entend proposer des solutions de déplacements confortables pour les usagers du territoire afin qu'ils puissent se mouvoir en parfaite autonomie. Les cibles identifiées dans le plan de mobilité sont plurielles : les actifs, personnes sans emplois, élèves, étudiants, touristes-visiteurs, personnes âgées/seniors.

5% de la population du Territoire de l'Ouest serait porteuse d'handicap. Le développement de l'accessibilité universelle constitue donc un défi majeur pour le territoire.

## Quelles actions ?

**Action 14** : Consolider et conforter une stratégie piétonne à l'échelle des collectivités pour un maillage urbain et interurbain ;

**Action 15** : Sécuriser et jalonner le territoire pour assurer une meilleure lisibilité des opportunités de marchabilité.

## Et concrètement...

Davantage place donnée aux piétons



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DÉFI 4

Faire du covoiturage un levier pour réduire le nombre de véhicules

## Pourquoi ?

Le Territoire de l'Ouest a vu la pratique de covoiturage augmenter sur son territoire au fil des dernières années, la positionnant en première place parmi les EPCI avec le plus fort taux annuel de covoiturage.

Pour autant, les routes de l'Ouest restent fortement embouteillées aux heures de pointe, avec des remontées de files importantes et des temps d'attente multipliés par 4 par rapport aux heures creuses.

Le Territoire de l'Ouest envisage dans son PDM de développer une part modale covoiturage de 3%. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'agir à la fois sur la mise en place de services (lignes de covoiturage), la réalisation d'infrastructures (aires de covoiturage), et la mise en place d'une stratégie de communication-marketing pour promouvoir les dispositifs mis en place en faveur du covoiturage.

## Quelles actions ?

**Action 16 :** Poursuivre la stratégie marketing et financière covoiturage Région / Territoire de l'Ouest ;

**Action 17 :** Assurer une intermodalité autour des aires de covoiturage pour faciliter le rabattement vers les autres modes de transport ;

**Action 18 :** Entretenir et renforcer la sécurité autour des aires de covoiturage ;

**Action 19 :** Étudier la possibilité de mettre en place des lignes de covoiturations, garantie de retour.

## Et concrètement...

Poursuivre la **dynamique de communication** et de retours d'expérience autour du covoiturage;

Aménager les **aires de covoiturage existantes** pour qu'elles soient confortables et sécurisées.

Mener une réflexion sur **des lignes spécifiques dédiées aux covoiturations** (comme les lignes de bus) ou encore des arrêts identifiés.



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DÉFI 5

Connecter les polarités au gré d'une intermodalité fonctionnelle

## Pourquoi ?

L'intermodalité constitue un levier pour démultiplier les possibilités de desserte d'un territoire en offrant un panel de déplacements sur une zone localisée. Cela représente un enjeu social (accessibilité immédiate à des coûts souvent plus avantageux que la voiture particulière), mais aussi environnemental (réduction du nombre de km parcourus en mode motorisé).

C'est pourquoi, le Territoire de l'Ouest souhaite développer une politique intermodale en reliant les différentes polarités par une accessibilité réelle ou numérique (MAAS).

## Quelles actions ?

**Action 20** : Organiser l'accessibilité du territoire au gré de pôles d'échanges multimodaux sur le territoire ;

**Action 21** : Développer et pérenniser le MAAS (IdRM).

## Et concrètement...

Développer des **pôles d'échanges multimodaux (PEM)** pour assurer l'intermodalité (connexion entre plusieurs modes);

Développer **l'outil Maas (simulateur de temps de parcours)** en lien avec l'observatoire des mobilités (défi O).



# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - DÉFI 6

Développer les pratiques de mobilité raisonnées autour des futurs quartiers d'habitat & zones d'activités

## Pourquoi ?

Penser et adapter l'infrastructure et les comportements de mobilité de demain dans les futurs quartiers d'habitat et des zones d'activités constitue un défi pour le Territoire de l'Ouest.

Le territoire de l'Ouest présente un bassin d'emploi concentré sur le littoral et autour des zones d'activités mais des opérations d'aménagements (ZAC, ZAE..) viendront se suppléer sur le territoire. Ainsi, dans une logique de développement de « ville de quart-d'heure », l'intégration des mobilités actives dès la conception, constitue un levier de réussite essentiel.

Le stationnement, de compétence communale, constitue également un levier stratégique de mobilité, au regard du foncier contraint.

## Quelles actions ?

**Action 22** : Repenser la mobilité de demain dans les documents d'urbanisme et feuille de route ;

**Action 23** : Appréhender et optimiser les flux logistiques ;

**Action 24** : Définir une stratégie de développement de stationnement au regard du foncier contraint et coordonner la politique de stationnement en fonction des besoins de chacun ;

**Action 25** : Construire une stratégie de mobilité à l'échelle des bassins d'emplois et des établissements scolaires pour favoriser les mobilités raisonnées (PDMiE, PDMS, ...).

**Action 26** : Expérimenter l'autopartage à l'échelle intercommunale.

## Et concrètement...

Réduire la place de la voiture en offrant des solutions alternatives au sein des nouveaux quartiers d'habitats;

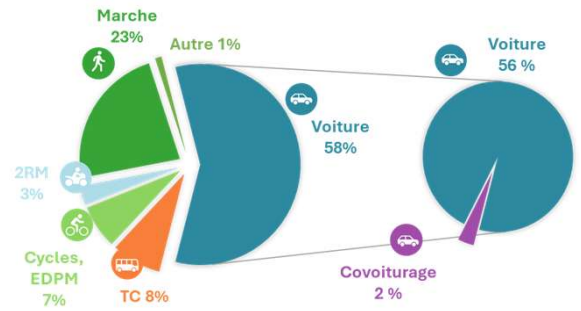
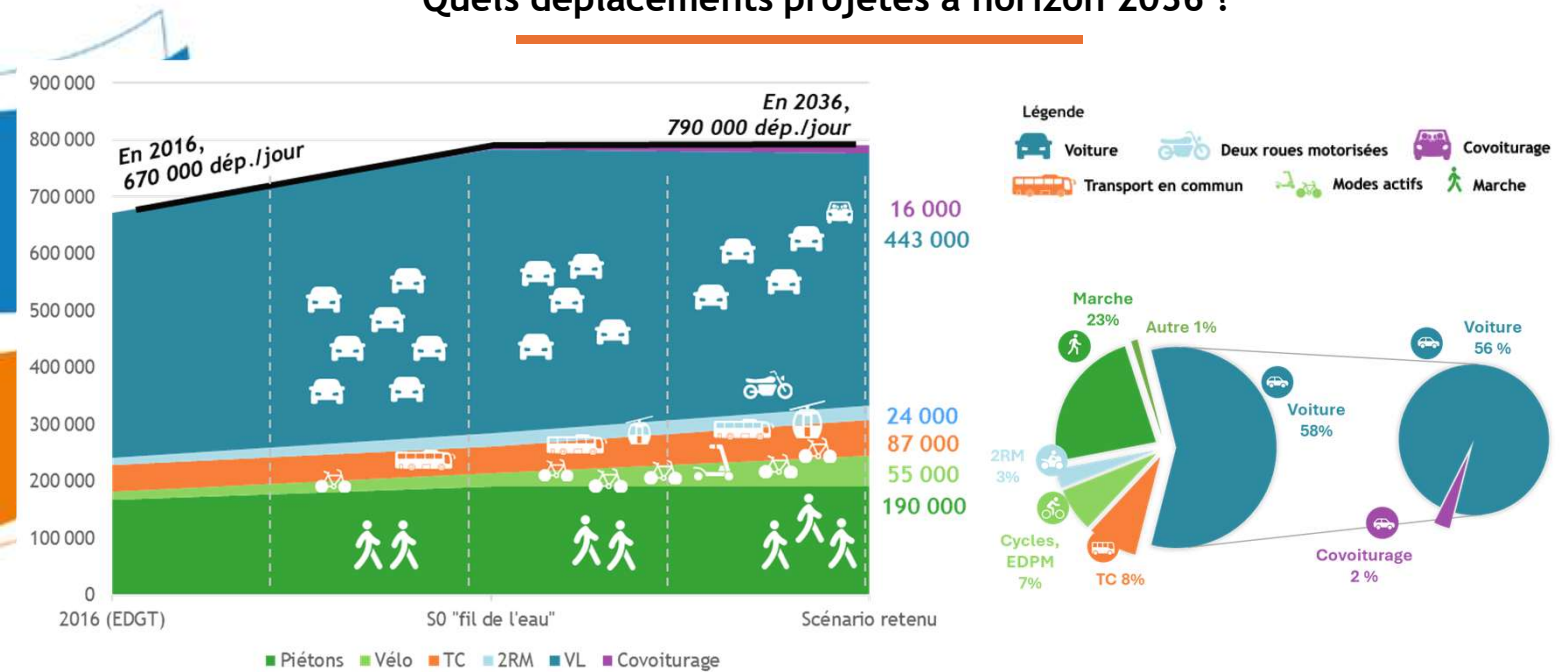
Sensibiliser et offrir des solutions de mutualisation de mobilité aux employés et écoliers;

Questionner la solution d'autopartage sur le territoire.



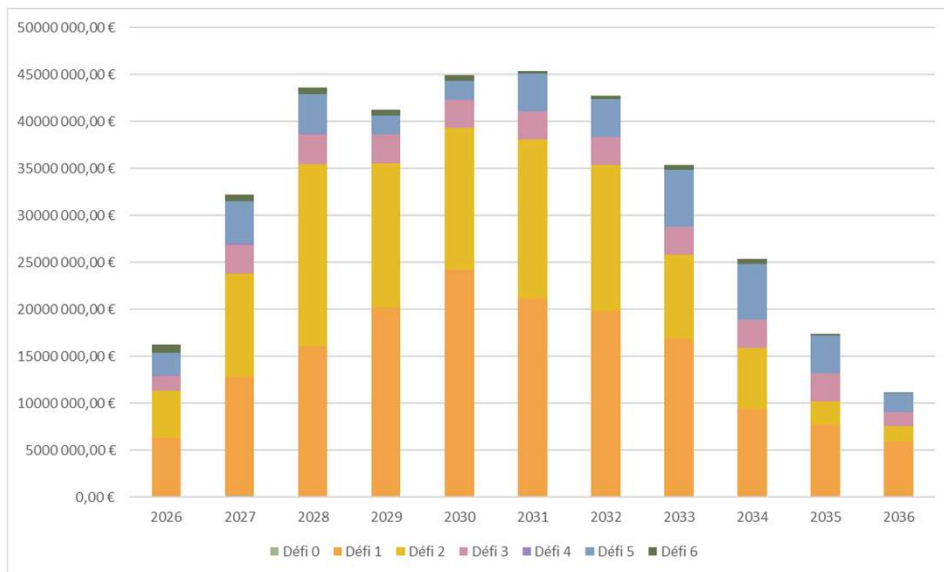
# SYNTHÈSE PLAN DE MOBILITÉ TERRITOIRE DE L'OUEST - SYNTHÈSE

## Quels déplacements projetés à horizon 2036 ?



Dép./jour	Piétons	Vélo	TC	2RM	VL	Covoiturage
2016 (EDGT)	168 000	13 000	47 000	13 000	430 000	0
SO "fil de l'eau"	190 000	24 000	47 000	24 000	499 000	8 000
Scénario plan d'actions	190 000	55 000	63 000	24 000	443 000	16 000

## Quel planning ? Quel budget ?



**En moyenne entre 355M€ et 430 M€ d'investissement pour l'ensemble des partenaires, réparti sur 10 ans.**

